

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 8 juillet 2024

Mode d'emploi

Aide au logement
étudiant



Vous venez d'avoir votre Bac ? Pensez à l'aide au logement de la Caf pour préparer votre rentrée !

C'est aujourd'hui que les lycéens découvrent leurs résultats au baccalauréat : félicitations aux heureux bacheliers ! La Caf est là pour tous ceux qui poursuivent leurs études dans une autre ville et ont donc besoin d'un nouveau logement. Chaque année, plus de 800 000 étudiants bénéficient des aides au logement. Quelles sont les démarches et les conditions demandées ? A quel moment faire sa demande ? Toutes les explications et les réponses sont sur caf.fr

La demande APL, étape par étape : quelles sont les démarches pour vérifier les conditions d'accès et les démarches nécessaires ? Suivez le guide sur caf.fr :

1. Evaluer sur caf.fr si l'on a droit à l'aide au logement

Le simulateur permet de vérifier que l'on remplit les conditions, et si oui, d'avoir une estimation du montant indiqué en fonction des critères remplis dans le simulateur.

Bon à savoir : indiquer son numéro de téléphone facilitera les échanges avec sa Caf. Les étudiants peuvent joindre le service d'aide au logement étudiant au 09 69 32 52 52 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).

Nouveau : pour faciliter l'accès aux démarches pour les jeunes de 16 à 25 ans, la Cnaf et la Cnam éditent une bande dessinée manga « Sam et l'administration : objectif zéro galère », en ligne sur caf.fr, ameli.fr et mise à disposition gratuitement dans les Fnac, Cnous et de nombreux centres sociaux.



2. Déposer sa demande en ligne

Dès la signature du bail et la remise des clés, il faut déposer une demande d'aide au logement via son espace personnel sur caf.fr ou l'application Caf-Mon Compte. Un récapitulatif permet de vérifier que tous les justificatifs sont bien transmis via cet espace.

Bon à savoir : si la demande est déposée en septembre, au moment de son installation, les droits à l'aide au logement seront ouverts à compter d'octobre.

Plus d'infos :

- sur caf.fr : "[Etudiants : tout savoir sur l'aide au logement !](#)" avec une série de [questions/réponses](#)
- dans le dernier numéro de Vies de famille « [Avec la Caf, les jeunes, acteurs de leur destin](#) »
- dans le [Guide des prestations](#), avec une rubrique dédiée aux 16-25 ans

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles et des plus fragiles

En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,3 millions de personnes dont 13,5 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.

CONTACTS PRESSE

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90 et Julien PRADINES - 06 15 95 78 79
presse@cnafr.fr

Suivez notre actualité sur [Twitter](#) @cnafr_actus

Nouveau : l'espace presse accueille désormais l'ensemble des communiqués de la Cnaf et des Caf sur caf.fr/Professionnels/presse, avec un moteur de recherches géolocalisé, et par date, une photothèque et nos dernières actualités.